

avr. 8, 2024

Saviez-vous que les chutes sont parmi les causes les plus importantes de décès et d'hospitalisation chez les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ? En effet, une personne sur trois tombe au moins une fois par an, ce qui peut entraîner des répercussions importantes sur la qualité de vie. Le Département a engagé une politique volontariste envers ses concitoyens pour qu'ils continuent à vivre à leur domicile.

Création d'un véritable dispositif d'assistance

Ainsi, pour remédier à cette situation, la téléassistance constitue un élément de réponse. Ce service offre la possibilité à la personne âgée isolée ou handicapée de rester chez elle tout en restant en contact avec un centre d'assistance par le biais de dispositifs électroniques transportables. En cas de chute, de malaise ou d'un tout autre accident de la vie, une personne en « télésurveillance » sera à leur écoute pour faire soit intervenir un proche, soit les services de secours. Dans son rôle de soutien à l'autonomie à domicile des personnes vulnérables, le Département a souhaité dès 2017 agir de façon volontariste en créant un véritable dispositif départemental de surveillance. Ce service permet de garantir une qualité de l'offre par des tarifs négociés pour les clients. Et à l'issue de la procédure de renouvellement de la délégation de service public par appel d'offres, la société Vitaris a été retenue pour une période de cinq ans depuis le 5 mai 2022.

5 800 transmetteurs actifs

La France, contrairement à d'autres pays européens est en retard en ce qui concerne la téléassistance. Avec seulement 10 % des plus de 75 ans abonnés à une télésurveillance, la France a du chemin à faire. En effet, d'autres pays européens comme l'Espagne (19 %), la Suède (26 %) ou le Royaume-Uni (32 %) ont très vite compris l'importance d'installer ces dispositifs auprès des personnes vulnérables pour que ces dernières puissent être maintenues chez elles. Au 31 décembre 2023, près de 5 800 transmetteurs de téléassistance étaient activés dans le département, couvrant alors plus de 6 400 personnes. L'âge moyen des bénéficiaires s'élevant à 84 ans. Le plus jeune ayant 34 ans et la plus âgée, 105 ans ! Plus de 50 800 déclenchements d'alerte ont été réalisés, dont 3 041 à la suite d'une chute et 508 pour une urgence médicale. La Côte Basque voit une forte progression d'abonnés depuis quelques mois : 143 abonnés à Anglet (progression de 2,47 %), Bayonne 140 (+2,42 %), Biarritz 124 (+2,14 %) et Hendaye 99 (+1,71 %).

Une agence locale à Biarritz

Tunstall-Vitaris est un constructeur, éditeur et intégrateur de solutions et services en matière de téléassistance, mais aussi de « santé connectée ». Il dispose de 200 000 bénéficiaires en France, dont 5 800 dans le département, et intervient à l'international. Depuis février 2023, une agence locale est installée à Biarritz, au 10 rue des Mésanges, Halle Darla. Tarif à partir de 7,38 € par mois. Pour en savoir plus, vous pouvez joindre le 05 54 12 06 64 ou visiter le site le64teleassistance.com.

Karine Noble